

## **PROPOSITIONS DE LUTTE CONTRE LA PRECARITE**

A partir de l'ensemble de ces données d'analyse, nous pouvons approfondir la réflexion et prolonger l'expérimentation en se structurant autour d'un objectif politique fondé sur 3 axes de travail : information du public, et des professionnels, formation des professionnels, accompagnement individuel des femmes.

### **1. Une information pour sortir la violence conjugale de l'espace privé**

L'information est apparue insuffisante. L'organisation de cette communication est à penser à 3 niveaux : information sur le fait social, sur les mesures et sur les services.

### **2. Une formation pour les professionnels sur la violence comme fait social**

Les professionnels et leur services concourent directement à faciliter ou à freiner les dynamiques du public vis à vis de l'emploi selon les représentations, les conceptions, les connaissances et leur propre rapport à la violence conjugale. Pour progresser dans la reconnaissance d'un fait social à dénoncer, des formations sont à envisager tant pour aider les professionnels à identifier leurs propres valeurs et représentations de la violence conjugale que pour acquérir une connaissance historique, politique, sociale de ce fait permettant de lutter contre les idées reçues et les préjugés.

### **3. L'accompagnement des femmes : spécialiste de l'emploi ou généraliste pour un public spécifique ?**

Le positionnement de l'action est précis : l'insertion professionnelle des femmes victimes de violence. Cependant, les perceptions et les usages des différents acteurs - public et professionnels - ont révélé des confusions ou amalgames possibles entre le champ de l'emploi, celui de l'insertion et celui de l'action sociale d'assistance et d'hébergement.

La fonction de la référente s'avère aussi complexe : écoute pour orienter, proposer et élaborer des projets, veille sociale et innovation. Elle nécessite une formation adaptée à l'accès à l'emploi et à la connaissance de la violence conjugale comme fait social. Ces deux niveaux de complexité nécessitent de situer le poste de référent emploi dans une équipe spécialisée sur la violence conjugale pour contenir les risques de glissement tant face au public que face aux acteurs locaux.

Enfin la mise en œuvre de ce triptyque suppose un fonctionnement d'équipe garantissant l'objectif général, l'organisation simultanée des interventions, la coordination et l'analyse globale des effets de l'expérimentation. L'intervention ne peut se suffire de la juxtaposition, sans articulation, d'un poste de référent, intervenant simultanément auprès du public et des services, d'une mise en œuvre de formation par un organisme de formation et d'une campagne d'information par une autre structure spécialisée en communication.

L'importance des composantes qu'une action en direction des femmes victimes de violence conjugale révèle et doit prendre en compte, nécessite un projet porté, coordonné et conduit par une équipe.